

Agriculture et ruralité

**RAPPORT NATIONAL
DU PARTI CHRÉTIEN-DÉMOCRATE**

MARS 2012



1. RENDRE SA LÉGITIMITÉ À LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

2. EN FRANCE : ÉTABLIR UN NOUVEAU CONTRAT ENTRE LA NATION ET SES AGRICULTEURS

3. REVITALISER LE MONDE RURAL

4. AU PLAN INTERNATIONAL : SORTIR L'AGRICULTURE MONDIALE DE L'OMC

INTRODUCTION

Pour le PCD, soucieux d'écologie humaine, l'agriculture est une priorité politique, économique et sociale.

► L'agriculture, c'est avant tout l'**alimentation**. Les notions d'autosuffisance et de sécurité alimentaires – qui tiennent aux besoins fondamentaux de la personne – doivent être au cœur de toute vraie politique agricole.

► Mais l'agriculture, ce n'est pas seulement la production et les industries agro-alimentaires. C'est aussi l'équilibre des territoires, des paysages. C'est la santé, l'environnement, l'emploi. Plus largement, c'est la **ruralité** : sans agriculteurs, les territoires ruraux se vident. L'aménagement du territoire et l'emploi sont inséparables de la vitalité de l'agriculture.

► L'écologie moderne a sensibilisé à juste titre la société à la bonne gestion des ressources naturelles et au respect de l'environnement. Or il n'y a **pas d'écologie possible sans agriculteurs et sans ruralité**. L'opposition, frontale ou larvée, entre agriculture moderne et écologie n'a pas de sens. La notion de responsabilité doit permettre de les réconcilier.

► L'agriculture est source d'autonomie et d'indépendance pour la France. Elle est une richesse économique et politique, un **atout national** qui nous permet d'exporter (2^e exportateur agro-alimentaire, après l'Allemagne). Elle est un élément de l'identité française et européenne, car la place de l'humain y est prépondérante.

Stratégique en termes de besoins fondamentaux, d'équilibre de vie et d'économie, l'agriculture française et européenne devrait faire l'objet d'une politique ambitieuse. Or, avec l'ultralibéralisme régnant, l'agriculture mondiale va de crise en crise. La Politique Agricole Commune (PAC) ne protège plus l'agriculture européenne. Soumis à une politique d'assistance peu respectueuse de leur dignité, en outre souvent considérés comme « pollueurs » avant d'être reconnus comme « nourriciers », nos agriculteurs se sentent abandonnés.



RENDRE SA LÉGITIMITÉ À LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La PAC est la seule politique intégrée au niveau européen. Elle a permis l'émergence d'une agriculture compétitive et contribué à mettre l'économie au service de la paix et du bien commun. Mais la PAC a vu ses outils écornés depuis 15 ans. Elle connaît aujourd'hui une crise de légitimité, après être passée progressivement d'une politique de soutien des prix à une politique d'aides en compensation de la baisse des revenus. Découplées de la réalité de la production, mal réparties entre les différents secteurs, ces aides ont l'inconvénient de substituer à une rémunération juste une politique d'assistance, tout en ne protégeant pas les agriculteurs de la volatilité des prix et des marchés mondiaux.

NOS PROPOSITIONS :

- ▶ **Reconnaître la multiplicité des fonctions remplies par l'agriculteur** en refondant la PAC comme PAAAC : Politique d'Agriculture, d'Alimentation et d'Aménagement Commune. L'agriculture produit des biens alimentaires, mais aussi des « biens publics », comme les paysages, la qualité de l'eau, le captage du carbone, la sécurité alimentaire.
- ▶ Soutenir l'agriculture dans la noblesse de son rôle premier : nourrir les hommes. Déclarer **inaliénable le droit pour tout agriculteur de réutiliser librement et gratuitement ses semences**.
- ▶ Retrouver la logique d'une politique de production, en faisant évoluer la PAC, pour la période 2014-2020, vers un **marché protecteur et régulé**, assurant un minimum de stabilité (pas ou peu de fluctuations des prix ; rétablissement de la préférence communautaire), ouvrant des perspectives aux agriculteurs et leur permettant de vivre de leur travail.
- ▶ **Ne pas en rester au système actuel de découplage entre les aides et la réalité de la production**. Ce découplage ne respecte pas la dignité du paysan, qui crée de la richesse et qu'on traite en assisté. Au lieu de se limiter au critère de l'aide à l'hectare, il s'agit de prendre en compte la productivité des exploitations, de moduler les aides en fonction des prix du marché et de les **répartir plus équitablement** entre les différentes productions. Un rééquilibrage est nécessaire au profit des petites exploitations, très fragilisées par la crise, et des filières d'élevage et de fruits et légumes.
- ▶ **Trouver la juste place du « verdissement »** dans la politique communautaire, pour qu'il ne soit pas synonyme de coûts supplémentaires et d'insécurité juridique. 70% des aides sont déjà soumises à l'éco-conditionnalité. Il convient maintenant d'accompagner l'effort des agriculteurs en concertation avec eux. La sagesse ancestrale du monde paysan a fait l'harmonie de nos paysages. Elle a vocation à suggérer et pratiquer des mesures d'**écologie responsable**, compatibles avec les nécessités de la production. En tout état de cause, il est choquant de décréter la mise en surface verte de 7% des surfaces agricoles, quand des zones entières du monde ont faim.
- ▶ Délivrer l'agriculture européenne de l'évolution trop rapide des **normes et des contraintes administratives** dans la vie quotidienne des exploitations.



EN FRANCE : ÉTABLIR UN NOUVEAU CONTRAT ENTRE LA NATION ET SES AGRICULTEURS

Au sortir de la 2^{de} Guerre mondiale, la société demandait à ses agriculteurs de produire abondamment pour nourrir une population affamée et en forte croissance – et ils ont rempli leur mission. De même, aujourd’hui, **la société doit préciser la mission des agriculteurs**, y compris en matière d’écologie, et mettre des moyens à leur disposition pour qu’ils puissent à la fois la remplir, en vivre et se sentir valorisés et reconnus. **Respecter la fierté des paysans et le revenu de leur travail** est la base indispensable du contrat.

du côté des pouvoirs publics

Volet compétitivité

- ▶ Appliquer les recettes qui ont permis à nos concurrents d’Europe du Nord de gagner des parts de marché : **transfert vers la consommation de charges pesant sur la production ; investissements en recherche et développement** (produits mieux adaptés à la demande des citoyens en qualité, quantité, disponibilité, prix, labellisation...). La PAC doit être utile à l’ensemble des Français et pas seulement aux agriculteurs.
- ▶ **Protéger nos agriculteurs contre une concurrence déloyale** défavorable à l’environnement : le consommateur français exige beaucoup de ses producteurs en bien-être animal, santé des végétaux, respect de l’environnement, mais il consomme dans le même temps des produits importés qui n’ont pas été soumis aux mêmes exigences de qualité. Une régulation s’impose, tant à l’importation qu’à l’exportation. Nous proposons l’**instauration de la PISE** (Pénalité pour Irresponsabilité Sociale et Environnementale), taxant les produits qui ne respectent pas les normes.
- ▶ **Favoriser les regroupements de producteurs**, afin d’obtenir un rapport de forces plus équitable entre producteurs, transformateurs et distributeurs pour négocier les prix.
- ▶ **Encourager les jeunes agriculteurs dans la phase décisive de l’installation**, y compris les jeunes entrants non issus du monde agricole, qui nourrissent très souvent l’innovation et l’esprit d’entreprise.
- ▶ **Simplifier la paperasserie**, afin de rendre du temps aux agriculteurs français pour exercer leur cœur de métier. Remettre à une place raisonnable le principe de précaution, afin de ne pas multiplier les contraintes administratives en surenchérissant en permanence sur les normes sanitaires européennes.
- ▶ **Mieux répartir les aides aux agriculteurs entre les différents secteurs de production**. En France, 80% des aides sont actuellement perçues par 20% des exploitants, car elles se fondent sur la taille des exploitations. Or, chacun doit avoir les moyens de vivre, aussi bien les grandes exploitations céréalières présentes sur les marchés internationaux que l’élevage, l’agriculture de proximité, l’agriculture biologique, etc.

du côté des pouvoirs publics

Volet écologie

- ▶ **Protéger les surfaces agricoles** contre l'urbanisation galopante et le mitage, notamment en Ile de France. A cette fin, taxer à 90% les plus-values liées aux changements d'affectation des terres.
- ▶ **Faire porter l'effort sur la Recherche et le Développement**, afin d'aboutir à des techniques de production plus économes et plus efficaces. Par exemple, le développement d'une filière française de robotique agricole permettrait de diminuer fortement l'utilisation de produits phyto-sanitaires.
- ▶ **Adopter une attitude réaliste et responsable sur les OGM** : il revient à l'Etat de mener les expérimentations nécessaires, sans obscurantisme mais avec recul et esprit critique. Pour apprécier les effets des OGM, il faut en effet disposer du temps long (au moins dix ans) et ne pas dépendre d'intérêts privés. Par ailleurs, les pouvoirs publics doivent exiger la transparence et la traçabilité de tous les produits (finis et non-finis), notamment pour l'alimentation des animaux.
- ▶ **Soutenir le concept « bio »**, non comme un modèle général – qu'il n'a pas vocation à être - mais comme l'élément nécessaire d'un ensemble équilibré de production.



du côté du monde agricole

Volet écologie

▶ Renouer le lien avec l'ensemble des citoyens en montrant que le monde agricole prend toute sa part des exigences écologiques de la société moderne : **développement de la formation aux questions environnementales** notamment dans les lycées agricoles et les écoles d'ingénieurs agronomes (identification des objectifs par les jeunes, préparation pour les atteindre, programmes de recherche, etc.) ; **communication volontariste sur les efforts accomplis** en matière environnementale. Les initiatives personnelles ou collectives (fermes ouvertes, fermes pédagogiques, chemins de terroirs – route du lait, route des vins..., reportages, notamment sur l'agriculture de proximité), sont à développer.

du côté du monde agricole

Volet compétitivité

- ▶ **Prendre l'option de remonter dans la filière**, là où c'est possible, **en travaillant sur la valeur ajoutée**. La transformation des produits sur place, dans des circuits courts, est un schéma relativement facile à suivre pour les fruits et légumes, et relativement facile pour l'élevage avec des regroupements de producteurs.
- ▶ Diminuer les charges pesant sur les agriculteurs tout en leur assurant un revenu complémentaire par le développement de **filiales d'énergie renouvelables rentables** : production d'électricité et de chaleur à partir de résidus agricoles actuellement non valorisés. La valorisation de la biomasse par la méthanisation présente aussi l'avantage d'offrir une énergie propre sans pour autant mobiliser des terres agricoles comme le faisaient les agro-carburants de première génération



REVITALISER LE MONDE RURAL

Le soutien à l'agriculture, comme la mise en pratique d'une saine écologie, passent par la revitalisation des territoires ruraux. L'équilibre villes-campagnes est indispensable à la France et constitutif de son identité historique et humaine.

► **Le monde rural est une force pour la France.** Les responsables politiques doivent en être conscients et le traiter comme tel - non comme un handicap ! Le cadre de vie sain, les relations sociales de proximité, la diminution du stress au travail sont des atouts. La communication des Régions doit les mettre en valeur, et l'Etat les soutenir par un aménagement volontariste du territoire.

► Rappelons que le développement durable repose sur trois piliers indissolublement liés : économique, social et environnemental. Si on se limite au troisième, il n'y a plus d'équilibre et l'être humain est sacrifié.

► Nous préconisons une **batterie d'initiatives** :

- ✓ Encouragement à la réhabilitation de l'habitat rural, notamment en centre-bourg, et soutien aux logements intergénérationnels ;
- ✓ Accélération de la stratégie des « pôles d'excellence rurale » (spécialités artisanales locales, services à la personne...) ; limitation des contraintes administratives pour les entreprises qui s'installent et soutien aux pépinières d'entreprises ;
- ✓ Soutien à la création de « maisons de santé » permettant l'exercice d'une médecine libérale d'équipe et de proximité ; mesures incitatives à l'installation de jeunes médecins en milieu rural ;
- ✓ Regroupement des services publics dans un lieu unique et, pour certains services, partenariats avec les buralistes, aux horaires d'ouverture plus larges ;
- ✓ Développement du sport par des partenariats publics/privés ou par l'intervention des collectivités locales dans des équipements et leur soutien aux associations sportives amateurs, pour tous les âges.
- ✓ Investissement dans des projets et événements culturels adaptés aux territoires, pour prolonger l'éducation et réduire l'écart avec les zones urbaines. Développer notamment les cultures locales et régionales, en y intégrant toutes les générations. Réduire la fracture numérique des milieux scolaires et culturels.
- ✓ Politique de transports volontariste et imaginative : maintien des liaisons ferroviaires sur les lignes de proximité, encouragement à l'économie de la fonctionnalité, organisation de l'intermodalité ;
- ✓ Pour l'école, encouragement aux RPI (Regroupements pédagogiques intercommunaux).

► La mise en valeur des ressources locales (accueil touristique, vente de produits régionaux...) et le **développement du télétravail** doivent s'accompagner d'un **gros effort numérique** : déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (entreprises et particuliers), formation de la population aux usages d'Internet.

AU PLAN INTERNATIONAL : SORTIR L'AGRICULTURE MONDIALE DE L'OMC

Nourrir le monde est un impératif de justice et de fraternité qui s'impose à tous. Les biens de la terre ont une destination universelle, et l'enjeu alimentaire est le premier enjeu de l'agriculture. A l'horizon 2050, la planète comptera 9 milliards d'habitants qu'il faut se préparer à nourrir correctement.

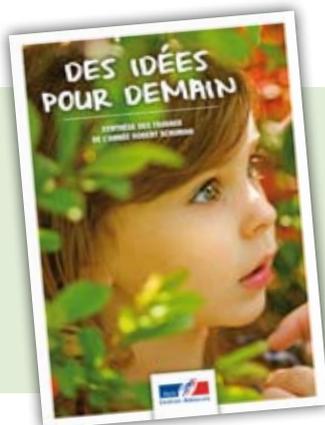
► La première mesure à prendre consiste à **faire reconnaître l'exception agricole**, afin de permettre notamment aux paysannes les plus pauvres d'échapper à un système qui les ruine en alignant leurs prix sur le moins-disant mondial. L'application à l'agriculture d'une vision strictement libérale des échanges n'a pas de sens, car seulement 10% de la production mondiale est l'objet d'échanges : les 90% restants sont consommés dans le pays où ils ont été produits.

► Il faut donc **sortir l'agriculture et l'alimentation mondiales de l'OMC, et créer de grands marchés régionaux protégés.**

- ✓ A cette fin, favoriser l'établissement, à l'échelle internationale, de grands marchés communs agricoles régionaux, regroupant des pays qui ont des niveaux moyens de productivité agricole du même ordre de grandeur (Afrique de l'Ouest, Asie du Sud, Asie de l'Est, Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, etc.) et protéger ces marchés communs contre toute importation agricole à bas prix par des droits de douane variables.
- ✓ Garantir à tous les paysans des prix assez élevés et stables pour qu'ils puissent vivre dignement de leur travail et progresser en productivité et en compétitivité.

► Mettre en place les éléments d'**une gouvernance agricole qui fasse droit aux besoins élémentaires des hommes** :

- ✓ Accords pour une meilleure connaissance et utilisation des stocks ; Forum de réaction rapide en cas de crise alimentaire ou de pénurie, à partir de décisions du G20, en coordination avec la FAO, etc.
- ✓ orientation prioritaire des moyens de la recherche publique, nationale et internationale, vers les besoins des agriculteurs des pays pauvres.



DÉCOUVREZ DES IDÉES POUR DEMAIN
LE PROJET POLITIQUE COMPLET DU PGD
DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET
www.partichretien-democrate.fr



AGRICULTURE ET RURALITÉ

RAPPORT NATIONAL DU PARTI CHRÉTIEN-DÉMOCRATE

MARS 2012

Parti Chrétien-Démocrate

38 rue de Berri - 75008 PARIS

www.partichretiendemocrate.fr